



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Strategie-sur-le-developpement-durable-Le-Quebec-doit-cesser-de-vivre-sur-une>

Stratégie sur le développement durable - Le Québec doit cesser de vivre sur une réputation empruntée (QS)



- Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 23 janvier 2015

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 23 janv. 2014 - Le Québec ne peut plus se contenter de nobles intentions et de beaux discours environnementaux, estime la députée solidaire de Sainte-Marie-Saint-Jacques, Manon Massé, alors que s'ouvrent les consultations particulières sur la Stratégie de développement durable du gouvernement.

« Le Québec vit sur une réputation « verte » empruntée et perd un temps précieux avec des lois désuètes qui manquent d'ambition et un ministère de l'Environnement qui se laisse imposer des compressions sauvages et se vide de ses expertises. Les tout puissants ministères économiques dictent les règles du jeu ! Plutôt que l'austérité, qui sert de justification à tant de projets désastreux sur le plan environnemental, économique et social, le gouvernement libéral doit faire preuve de cohérence en matière de développement durable », affirme Manon Massé qui participera aux travaux de la commission pour Québec solidaire.

Depuis l'adoption unanime de la Loi sur le développement durable en 2006, les projets désastreux se sont multipliés et les citoyens.nes en sont venus à devoir jouer le rôle du ministère de l'Environnement, comme dans les cas de Cacouna et du récent déversement de diesel à Longueuil. « L'approche libérale ressemble de plus en plus à celle des conservateurs de Harper : couper dans la science », déplore Manon Massé.

Mme Massé déplore notamment que ce projet de stratégie sur le développement durable soit si peu ambitieux sur le plan social. « Le projet de stratégie est carrément muet sur l'urgence de dépoussiérer les lois environnementales et de forcer une plus grande transparence des pollueurs par une réforme en profondeur de la Loi sur l'accès à l'information », de conclure la députée.